

Feuille Paroissiale



Lectures de ce dimanche

Livre de Job 38, 1.8-11

Psaume 106(107), 21a.22.a.24,

25-26a.27b, 28-29, 30-31

2ème épître aux Corinthiens 5, 14-17

Évangile de St Marc 4, 35-41

Le mot de notre curé

Ce dimanche nous allons voter 2 fois. Je sais que celle qui aura la majorité des voix est Mme Abstention. Je comprends que certaines personnes trouvent que les candidats ne sont pas à leur goût, que d'autres craignent que la Covid se transmette et que d'autres encore veuillent se promener et être en famille sans aller dans les bureaux de vote. On peut comprendre mais on ne peut approuver ces attitudes.

Il y a suffisamment de pays où la liberté d'expression est muselée (je pense à l'Iran, la Russie, la Chine où c'est évident mais aussi à beaucoup d'autres pays) pour que nous puissions aller nous exprimer par ce moyen. Combien de gilets jaunes étaient allés voter ? Combien de manifestants s'y sont rendus ?

Le droit de vote pour moi devrait être obligatoire avec sanctions à l'appui en cas de manquement. La construction de la cité (étymologie du mot politique) est une dimension qui nous concerne tous. Et chacun doit y apporter sa pierre. Le vote est le seul moyen que nous avons : Utilisons-le !

Père Yves Frot

Informations

Le blog, les comptes Twitter et Facebook de la paroisse seront à courte échéance fermés. Plus personne n'en est responsable. Nous verrons en son temps quelle décision nous prenons. Je rappelle qu'un réseau social paroissial quel qu'il soit est une contribution en phase avec les orientations diocésaines et rien d'autre. À l'heure actuelle ce n'est plus le cas, d'où la fermeture de ces moyens de communication.

Plusieurs personnes m'ont interrogé concernant la décision de notre Archevêque vis-à-vis de la Fraternité St Pierre installée à Fontaine les Dijon. Je vous renvoie au communiqué que le diocèse a donné et que vous trouverez sur le site du diocèse de Dijon :

<https://www.diocese-dijon.com/>

Bien entendu, nous pouvons en parler.

Cette semaine
ont été célébrées les obsèques de :
Simone MAUGUIN

Ce dimanche
sont célébrés les baptêmes de :
Maxence BUISSON
Malia LUCCHET CHOPIN

Samedi 26 juin
sera célébré le baptême de :
Yann EYSSAUTIER

Samedi 26 juin
sera célébré le mariage de :
Marc MORANDI et Marine FELLETTIG

Secrétariat paroissial
4 impasse Notre Dame
21200 BEAUNE
Tel. 03 80 26 22 70
ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi de 14h à 18h,
du mardi au vendredi de 9h à 12h,
et de 14h à 18h (16h le vendredi),
les 2ème et 4ème samedis du mois de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires)

APPEL DU SECOURS CATHOLIQUE

Depuis la fin du confinement, nous accueillons chaque semaine des personnes qui vivent dans la rue. Pour elles, il nous faudrait des petites tentes légères, des sacs à dos petits ou grands et des sacs de couchage. Si vous en avez qui ne vous servent plus, venez nous les porter à notre local rue Maizières les mardis, jeudis ou vendredis entre 14h30 et 16h30 ou au secrétariat paroissial à Isabelle.

Un grand merci pour l'aide que vous leur apporterez.

Visites aux malades à l'hôpital

Le père Etienne HACHE, autorisé à visiter les patients, se propose de rencontrer les malades de vos familles à l'hôpital.

Vous pouvez le contacter au 07 64 29 06 07.

A.C.A.T. "Nuit des Veilleurs " dans la nuit du 25 au 26 juin 2021

"Va avec cette force que tu as " (Juges 6, 14-16). Thème de l'édition 2021.

La Veillée de prières organisée par l'A.C.A.T. - Beaune se tiendra : le **vendredi 25 juin à 19h15** à la chapelle Saint Dominique (30 rue des Dominicaines) suivie d'une adoration eucharistique de 20h30 à 22h.

Vente de charité

Les sœurs du monastère Ste Elisabeth de Minsk reviennent dans notre région et seront à Beaune **le dimanche 27 juin**. Elles vous proposeront des objets religieux lors de cette journée sur le parvis de Notre Dame.

Cette vente est au profit de leurs œuvres en faveur d'enfants handicapés et d'un centre de réhabilitation.

Nuit des églises

Réservez dès à présent votre soirée du jeudi 1er juillet de 21h à 23h pour venir découvrir ou redécouvrir Notre Dame et son patrimoine. la soirée débutera par une animation de danse sous le porche donnée par l'association JAZZ DANSE. Entrée gratuite.

SECTEUR DES 12 CLOCHERS

Messes :

Samedi 19 juin à 18h30 à Vignoles.

Dimanche 20 juin à 10h30 à Levernois.

Partage de l'Évangile : Mardi 22 juin à 14h15 à Chorey les Beaune.

Réunion EAP : Mercredi 23 juin à 14h30 à Sainte Marie la Blanche.

Plannings des messes : Le planning des messes du 2ème semestre est prêt. Merci aux antennes de venir récupérer les documents aux permanences du lundi 21 juin et du mardi 22 juin pour la distribution dans les villages.

SECTEUR DES 5 CLOCHERS

Messes :

Tous les jeudis à 9h à Bligny les Beaune hors vacances scolaires.

Tous les dimanches à 11h.

Les messes reprendront le dimanche 27 juin à Corcelles, pour fêter St Pierre et St Paul.

En juillet : le 4 à Bligny, le 11 à Merceuil, le 18 à Montagny, le 25 à Corcelles.

En août : le 1er à Bligny, le 8 à Merceuil, le 15 à Montagny, le 22 à Corcelles, le 29 à Bligny.

Pour l'instant il n'y a pas de messe à l'église de Tailly qui est trop petite pour les conditions actuelles.

Heure Sainte : Elle reprendra dès septembre le 1er jeudi du mois.

SANCTUAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS

Confessions : Tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Toutes les messes sont célébrées dans l'ancien chœur, entrée par le 14 rue de Chorey.

Tous les dimanches à 8h30 messe et à 18h Vêpres et Petite Couronne.

1er dimanche du mois messe supplémentaire à 18h30.

Du lundi au vendredi messe à 18h30.

Du mardi au samedi à 17h50 Vêpres et Petite Couronne.

Jeudi 24 juin : Messe à 18 h 30 et veillée de l'Enfant-Jésus de 20h30 à 22h.

24 heures d'Adoration Eucharistique : du 24 juin après la messe de 18h30 au 25 juin avant la messe de 18h30.

Samedi 26 juin : à 10h partage de la Parole.